



Fiche technique

SOLIBIANCE

Date d'impression : Mai 2014

Version n°2

Date de révision : 05/04/2017

- Nom du produit : SOLIBIANCE
- Composition INCI : Aqua, ethanol, chrysanthemum sinerari folium extract*, geraniol.
* Issu de l'agriculture biologique.
- Responsable de la mise sur le marché : SOLIBIO SARL
98 avenue Saint Eloi
87110 SOLIGNAC
Tél : 05-55-00-63-43
contact@solibio.eu
www.solibio.eu/
- Principe : Solibiance est une lotion parfumée pour votre environnement et vos tissus
- Certification - Réglementation : CLP
- Utilisation autorisée de la préparation : lotion parfumée pour votre environnement et vos tissus
- Type de préparation : Liquide translucide légèrement jaunâtre
- Numéro de lot et DLUO : Se référer au flacon
- Numéro d'appel d'urgence : SAMU : 15
POMPIERS : 18
Centre antipoison PARIS : 01-40-05-48-48
Centre antipoison LYON : 04-72-11-69-11
Centre antipoison MARSEILLE : 04-91-75-25-25
Centre antipoison BORDEAUX : 05-56-96-40-80
Centre antipoison TOULOUSE : 05-61-77-74-47
- Mode d'emploi :
- Nettoyage : Nettoyage des outils à l'eau
- Pictogrammes - Mentions de dangers : 

ATTENTION
Liquides Inflammables, catégorie 3
H226 : Liquides et vapeurs inflammables



ATTENTION

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux



Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique catégorie 2
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques

- Protection :

Ne pas ingérer.

P102 : Tenir hors de la portée des enfants.

P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P235 : Tenir au frais.

P240 : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 : Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant

P242 : Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

P264 : Se laver... soigneusement après manipulation.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303 - P361 - P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA



Date d'impression : Mai 2014

Fiche technique

SOLIBIANCE

Version n°2

Date de révision : 05/04/2017

PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 - P351 - P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 - P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P370 - P378 : En cas d'incendie : utiliser...pour l'extinction. Éviter le rejet en grande quantité dans l'environnement.

P501 : Éliminer l'emballage vide et/ou le produit non utilisé dans des conteneurs appropriés et étiquetés conformément aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur pour l'élimination.

- Stockage :

P403 - P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conserver et stocker le produit à l'abri du froid, de la lumière du soleil et des sources de chaleur (liquide inflammable). Ne pas fumer.
